



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réparation automobile

Question écrite n° 111384

Texte de la question

Mme Christine Marin attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la problématique des pièces détachées automobiles. En effet, on ne peut que constater le monopôle des constructeurs automobiles en France sur ce marché et ce sont les consommateurs qui en paient le prix fort. Nos voisins européens qui ont déjà libéralisé ce marché attirent de plus en plus les consommateurs de notre pays car leurs prix sont beaucoup plus attractifs que ceux pratiqués sur notre territoire. Des écarts de prix pouvant aller jusqu'à 54,4 % ont ainsi été relevés, ce qui explique facilement ce choix. Libéraliser ce marché pourrait permettre d'assurer une meilleure traçabilité des pièces détachées automobiles et mettre fin à l'importation de pièces défectueuses et non contrôlées, d'autant plus que la majorité des français ont besoin d'un véhicule en bon état pour aller travailler. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser quelle(s) mesure(s) il compte prendre pour remédier à cette problématique.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Marin](#)

Circonscription : Nord (23^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111384

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6424

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)